

SOCIETE DES PECHEURS DE GAS

L'ouverture de la pêche aura lieu le DIMANCHE DE Pâques à 8 h du matin, SAUF POUR LE BROCHET, qui selon la réglementation en Eure et Loir, aura lieu le 30 avril 2022

L'autorisation de pêcher débute à l'heure officielle du lever du soleil et se termine à l'heure officielle du coucher du soleil.

Le lancer sera autorisé à partir du 19 avril 2022.

Il ne sera autorisé qu'UN SEUL PERMIS PAR PERSONNE.

Le permis donne droit de pêcher à trois lignes, sauf pour le lâcher de truites du Dimanche de Pâques ou il ne sera autorisé à pêcher qu'avec UNE SEULE LIGNE.

La pêche avec des hameçons TRIDENT est interdite.

La pêche à la cuillère et leurres artificiels est interdite.

Les enfants de moins de 10 ans sont autorisés à pêcher avec une seule ligne gratuitement, à condition d'être accompagnés d'une personne ayant son permis.

La circulation des deux roues est interdite autour de l'étang.

Il est rappelé à chacun de respecter les abords de l'étang, de ne pas laisser de détritrus, des poubelles ayant étant prévues à cet effet.

La baignade est interdite autour de l'étang.

REGLEMENT DU BROCHET : tout brochet de moins de 60 cm doit être remis à l'eau.

REGLEMENT DES TRUITES : le jour de l'ouverture la pêche des truites est limitée à 15 pièces

REGLEMENT DES CARPES : toutes les carpes doivent être remises à l'eau et plus particulièrement des carpes AMOUR qui doivent être remises à l'eau immédiatement.

LE NON RESPECT DE CE REGLEMENT IMPLIQUERA L'INTERDICTION TEMPORAIRE OU DEFINITIVE DU DROIT DE PECHER, ET SERA PASSIBLE D'UNE VERBALISATION ;

Le bureau de la société de pêche se réserve le droit de fermer l'étang temporairement.

La fermeture de l'étang aura lieu de DERNIER DIMANCHE DE NOVEMBRE

Il est interdit d'emporter des poissons vivants dans des bassines pour empoissonner des zones de pêche, toute personne prise sur le fait se verra retirer son permis sur place

TARIFS : PERMIS ANNUEL : 45 € - ENFANTS (10/13 ans) : 15€ -

Carte Journée : 10 € ½ Journée : 6 € (matin jusqu'à 13H-après- midi à partir 13H)

Dimanche et lundi de Pâques : 15 €

le President

